

## journalistes Geens inquiète

**L**es fuites relatives à la mise sous protection de quatre membres du gouvernement ont incliné le ministre de la Justice Koen Geens à faire état de deux projets visant, l'un, à réprimer plus sévèrement la violation du secret professionnel, l'autre, à soumettre au contrôle des services de renseignement la délivrance des cartes de journalistes professionnels.

Ces deux projets inquiètent l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AJP) dont la secrétaire nationale, Martine Simonis, demande à rencontrer d'urgence le ministre de la Justice.

Pour l'AJP, ces deux projets « minent la protection des sources journalistiques ». « *Le premier, écrit Martine Simonis, consiste à augmenter les peines en cas de violation du secret professionnel.*

*Ce sont les "fuites" dans la*

*presse qui, en réalité, sont visées. Ce projet vise en fait à faire passer cette infraction dans la catégorie de celles qui permettent l'utilisation de méthodes particulières de recherche comme les écoutes téléphoniques ou le traçage informatique.*

*Le second projet consiste à permettre aux services de renseignement de "retirer la protection attachée au titre de journaliste professionnel" si ces services considèrent que le porteur de ce titre légal n'est pas vraiment un journaliste.*

*L'AJP rappelle que le titre de journaliste professionnel est accordé (contrôlé et retiré) par une commission d'agrégation.*

*Il n'appartient pas à une autre instance, en l'occurrence aux services de renseignement, de "retirer la protection due à ce titre"», conclut-elle. ■*

**Propos recueillis par  
M.M.**